

# LE VILLAGE SIOUX



...A chaque maison ses propres règles, voici les nôtres :

-La réception du camping est ouverte de **9h00-10h** et de **16h00-19h00 environ**, en dehors de ces heures vous pouvez passer au Café de la Promenade à Bonatchiesse à 200m.

**-Le sac de propreté, couchage ou drap d'auberge est obligatoire.**

-Le stationnement des véhicules est permis dans les places prévues à cet effet.

-Le buffet du petit déjeuner est proposé en self-service jusqu'à 10h00.

-Les tipis doivent être libérés pour 10h00 le jour du départ.

-Nous vous remercions de respecter vos voisins du camp en ayant un comportement adéquat dans les pièces communes et lors de vos rentrées nocturnes.

-Si vous devez changer de place les objets mis à disposition, merci de les remettre à leur place initiale avant votre départ.

- Il est strictement interdit de fumer dans les tipis, salle de petit déjeuner et sanitaires, ainsi que de manger à l'intérieur des tipis. Les frais de nettoyage inhérents aux dégâts causés seront facturés.

- Nous avons laissé un peu de bois d'allumage à partager pour toute la saison afin d'aider au démarrage de vos feux de camp. Ce bois n'est pas destiné à être brûlé comme bois de feu. Pour entretenir votre feu, des cartons de bois sont en vente à la réception

- Merci de ne pas marcher sur les matelas avec vos chaussures. Veuillez les laisser sur le tapis d'entrée

- Pour profiter pleinement de votre séjour sans visiteurs indésirables, merci de ne pas laisser de nourriture non emballée dans les tipis et de suspendre vos sacs à ordures en hauteur, par exemple à une branche.

-Pensez à prendre une lampe torche ou frontale.





**Nous vous remercions de votre intérêt à passer un séjour dans le Village Sioux à Bonatchiesse.**

**Avec la réservation d'un séjour, l'hôte accepte les présentes Conditions générales.**

## **1. Réservation**

Pour réserver votre séjour au Village Sioux de Bonatchiesse, vous pouvez soumettre votre demande par e-mail ou par courrier. Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais. La réponse vous parviendra directement de la gérance du camping.

### **1.1 Réservation faite par des jeunes**

Les jeunes en dessous 18 ans qui soumettent une réservation, doivent toujours être accompagnés d'au minimum un adulte pendant leur séjour. En l'absence d'un adulte, le Village Sioux à Bonatchiesse n'est pas lié au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement aucun.

## **2. Conclusion du contrat**

### **2.1 Réservation par e-mail ou par courrier**

Votre réservation pour un séjour n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous a été confirmée et lorsque l'acompte selon chiffre 3 sera crédité sur le compte suivant :

Bonatchiesse Resort SA  
Route de Mauvoisin 533, Bonatchiesse  
1948 Fionnay  
CCCP 10-716780-4  
IBAN: CH15 0900 0000 1071 6780 4  
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX - paiement depuis l'étranger.

Après réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation écrite pour votre réservation. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'objet réservé. La réservation d'un hébergement locatif est déjà définitive lorsqu'elle est confirmée par écrit.

## **3. Acompte**

### **3.1 Réservation e-mail, par téléphone ou par courrier**

Pour la réservation d'un séjour en tipi, un acompte de 50% du montant total du séjour est dû (sans taxes) ou montant fixé par nos soins\*. L'acompte doit nous parvenir dans les 5 jours après demande de séjour.





#### **4. Durée de séjour minimale**

Pas de durée de séjour minimale.

#### **5. Départ anticipé**

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

#### **6. Arrivée / départ**

Check-in : 16 heures

Check-out : 10h00 heures

#### **7. Présentation de la confirmation-paiement**

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réservation ainsi que du paiement d'acompte doivent être présentés à la réception.

#### **8. Taxes**

Aucune réduction ne peut être accordée sur les taxes, telles que taxe de séjour, que perçoivent l'Etat, le canton et/ou les communes. Ces taxes sont toujours facturées séparément du prix du séjour.

#### **10. Annulation-Modification**

L'annulation- modification de votre réservation doit parvenir par écrit (par e-mail ou par courrier).

Pour le calcul des frais d'annulation, la date de réception de votre message, durant les heures d'ouverture de la réception, fera foi pour le calcul des frais applicables.

Lors d'une annulation/ modification, les frais suivants seront perçus :

##### **10.1 Modification ou annulation de réservation**

- Toute réservation peut être annulée ou modifiée au plus tard **10 jours** avant l'arrivée. Des frais administratifs de **20.- CHF** seront déduits.
- Pour toute annulation durant les 10 jours précédents l'arrivée, mais au **maximum 7 jours avant**, le client devra s'acquitter du **30% de la somme due.**
- Pour toute modification ou annulation dans les **7 jours** avant l'arrivée, le client devra s'acquitter du **100% de la somme due.**

**Le client s'engage à s'acquitter du nombre de nuits réservées selon confirmation reçue.**

**Nous conseillons vivement de souscrire une assurance de frais d'annulation/remboursement.**





## **11. Règlement du camping**

Afin que le séjour soit aussi agréable que possible pour tous les clients, il existe un règlement du camping où figurent les règles les plus importantes à respecter. Ce règlement est valable pour tous les hôtes et peut être consulté à la réception.

## **12. Animaux domestiques**

Les animaux domestiques ne sont pas admis.

## **13. Protection des données**

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la présente réservation.

## **14. For juridique**

Pour tout litige, le for juridique est le lieu de la place du camping.

## **15. Validité**

Ces conditions sont valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

